

Le magazine de votre ville

Rencontre

à Combs

N°124
décembre
2011



**Dossier > Sécurité : vidéo-protection
mais pas seulement...**

www.combs-la-ville.fr @



Salon de COIFFURE Beausoleil
FÉMININ-MASCULIN

-20%
sur mèches,
permanentes
et couleurs
uniquement le jeudi

mardi et mercredi :
9h30-12h30 / 15h-18h
jeudi :
9h30-13h / 14h-18h30
vendredi :
9h30-12h30 / 14h-18h
samedi :
9h30-13h / 14h-18h30



23 av. de Quincy • 77380 Combs-la-Ville
Tél. : 01 64 13 09 65

SALON de COIFFURE MASCULIN

Ouvert
du mardi au samedi
de 8h30 à 19h
sans interruption



23, av. de la République
77380 Combs-la-Ville
01 60 60 71 78



fermélec
valorisez votre habitat

fermeture
électricité
FAAC
AUTOMATISMES ET CONTRÔLES D'ACCÈS

Entreprise qualifiée
QUALIBAT

FENÊTRES PVC BOIS ALU
MIXTE BOIS ALU
VOLETS BATTANT ET ROULANTS
STORES BANNES
CLÔTURES ET PORTAILS
PORTES DE GARAGE

ELECTRICITE GENERALE
NEUF ET RENOVATION
MOTORISATION DE PORTAILS
MOTORISATION DE VOLETS BATTANT
INTERPHONES VIDEO

www.fermelec.com
MAGASIN D' EXPOSITION

38 ter, rue de Villecresnes - 91800 BRUNOY
Tél. 01 69 39 25 25 - E-MAIL : contact@fermelec.com
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h, le samedi matin sur rendez vous

Credit photo: fotolia-franckU

GIL Promotion vous propose

LIVRAISON FIN 2012

à Combs la Ville
Espace de vente 01 60 29 95 58



La Boissière

Belle résidence de standing avec maisons de ville et appartements du studio au 5 pièces avec terrasses, loggias et box en sous-sol.

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS
www.gilpromotion.fr

Cours de musique Patrice Creveux

Piano, orgue, synthétiseur, basse, batterie, guitare acoustique et électrique, flûte à bec et traversière, saxophone, chant variété et jazz.

- Atelier de découverte instrumentale
- Informatique musicale
- Enfants et adultes

16 rue des Ecoles • 77380 Combs-la-Ville
Tél : 01 60 60 98 69
contact@cours-creveux-musique.fr - www.cours-creveux-musique.fr



La garde de vos enfants en toute sérénité
de 0 à 12 ans

Gardes régulières : accompagnement et/ou sortie d'école et/ou crèche
Gardes ponctuelles : nuit, soirée ou journée
Auxiliaires familiales : garde à temps plein ou temps partiel

Babychou Services 77 Nord
Tél : 01 60 27 02 42
www.babychou.com



Aide de la CAF - CESU acceptés - Crédit d'impôts de 50%
Franchisé indépendant membre du réseau Babychou Services - Agrément qualité N°28016/F/077/01/200



SOMMAIRE

4 Actu

- Les images du mois
- 13^{ème} Gala des Sports
- Résultats des élections de parents d'élèves
- Fermeture de la crèche parentale «Mon p'tit paradis»

7 Travaux

8 Elargissons notre horizon

- Carnet de voyage, Londres
- Le Manège Carré est de retour pour les fêtes

9 Un peu d'histoire

10 Bien vivre

- Le point sur les transports en commun dans la ville
- Composteur individuel

12 Dossier

- Sécurité : vidéo-protection mais pas seulement...

16 Économie locale

- Le métier de coiffeur
- Joyeux Noël russe
- Qui fera la plus belle bougie ?

19 Dans vos quartiers

- Le Vieux pays à l'honneur

20 À votre rencontre

21 Du temps pour soi

- Apprendre à nager autrement
- Atelier à l'espace multi-média du BIJ
- Actus du Tremplin 16-20 ans
- Le conte fait toujours rêver

24 Les associations

26 Vie municipale

27 À noter

Fin d'année ; espoirs pour des temps meilleurs en 2012

2011 tire à sa fin et, compte tenu des difficultés qui persistent autour de nous et qui ont investi notre quotidien, chacun espère que le millésime suivant sera plus doux.

Comment finissons-nous l'année ? et quelles sont les perspectives ?

2011 s'achève sur quelques bonnes nouvelles financières, fruits de notre gestion à la fois sage et inventive. Ainsi, la Chambre régionale des comptes, qui a procédé à l'examen minutieux de nos politiques budgétaire et financière des cinq dernières années, nous a crédité d'un «sans faute» en ne formulant AUCUNE observation, même de menu détail, sur notre gestion ! Ainsi, bouclons-nous l'exercice budgétaire en ayant totalement respecté nos engagements de limiter la dépense sans rogner sur les prestations et services ni renoncer à soutenir l'investissement, et toujours à taux d'imposition constants !

Mais l'année s'achève aussi sur l'inquiétude qui plane encore sur notre sécurité au quotidien, face à des agissements très isolés mais scandaleux d'apprentis malfrats peu courageux qui mettent en péril notre tranquillité par des braquages aussi minables que dangereux.

Nous ne nous laisserons pas faire !

Avec 2012, nous allons renforcer notre dispositif communal, avec la mise en place effective de la vidéo-protection, que certains ont encore la légèreté et l'irresponsabilité de refuser !, avec l'accroissement des moyens de la police municipale malgré le contexte budgétaire très contraint ; avec l'accroissement de notre coordination avec la police nationale dont la nouvelle organisation en «brigade spécialisée de territoire» et en «patrouilleurs» va, en s'affirmant, contribuer à améliorer la situation ; avec un travail de réflexion et



Avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et la Mutuelle bleue, pour récompenser les commerçants de Combs-la-Ville soucieux du développement durable.

d'action encore plus approfondi avec nos amis commerçants, très exposés, afin de conjuguer nos efforts pour mieux prévenir les risques qui les menacent.

Et puis, en 2012, nous «attaquerons» la construction de notre nouvelle crèche et nous achèverons de boucler le dossier de construction de notre nouveau marché qui sortira de terre au tout début de l'année suivante.

L'avenir appartient aux responsables lucides, courageux et volontaires, capables de maintenir l'essentiel quand les temps sont durs. C'est le seul moyen de «tenir» et de préparer un avenir qui sera différent mais qui doit être meilleur. Notre budget 2012, qui sera voté courant décembre, sera la traduction de cet engagement et de cette capacité.

À quelques semaines de Noël et des fêtes de fin d'année, mes vœux vous accompagnent et mes pensées vont plus particulièrement vers les plus démunis qu'un pays riche comme le nôtre ne doit pas laisser sur le bord du chemin. Que cette fin 2011 soit pour chacun d'entre nous l'occasion supplémentaire de leur tendre la main.

Très belle fin d'année à tous !

Votre Maire

Guy Geoffroy





Les stages et les sorties programmés durant les vacances de la Toussaint par les animateurs du Tremplin 16-20 ans ont fait le plein. Ces derniers s'en réjouissent, de plus en plus de jeunes fréquentent la toute nouvelle structure inaugurée le 10 novembre 2011 par le député maire Guy Geoffroy



172 monstres et sorcières se sont retrouvés pour la fête d'halloween organisée par Trait d'Union. Ici trois gagnants du concours de citrouilles. Un après-midi festif. Bravo à tous les participants qui ont touché à tous les jeux proposés, du concours de balais à la maison des horreurs en passant par la décoration de chapeaux et gateaux et bien d'autres. Rendez-vous le 31 novembre 2012.



Le 11 novembre, lors de la cérémonie officielle, des élèves du lycée Galilée étaient présents en compagnie de leur professeur.

Les images...

... du mois...



La Maison du Combattant et du Citoyen a rendu hommage pour leur 200 ans, aux Pompiers de Paris par une exposition très appréciée des enfants de CM2 de l'école la Noue.



Plus de 400 personnes pour ce repas des seniors annuel animé par l'orchestre de Didier Couturier.



La Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne a remis le 25 novembre un «certificat 3D» à 41 commerçants combs-la-villais respectant une démarche de développement durable.

13^{ème} Gala des Sports

Le vendredi 25 novembre 2011 Combs-la-Ville a honoré ses sportifs qui le méritent bien, tant par leurs résultats de haut niveau que par leur dynamisme associatif. La commune compte en effet 38 associations sportives.

En 2010 le club de badminton ABC 77 avait été désigné meilleur club de la saison sportive 2009/2010. Cette année, c'est au CACV gymnastique que revient cette distinction. Le club navigue en effet avec une équipe en division nationale 1 (DN) et une équipe en DN3, il a participé à une finale de coupe de France et produit des résultats à tous les niveaux de compétition. Au niveau national, une gymnaste a intégré le pôle France et une le pôle Espoir. De plus, le club s'est vu attribuer « Un label qualité » et une reconnaissance « Club formateur ». Le CACV gymnastique figure parmi les meilleurs clubs français et mérite qu'on le sache. Récemment le Tournoi international de gymnastique artistique féminine a encore été organisé avec brio (cf. p. 24).

UNE GYMNASTE MEILLEURE ATHLÈTE DE L'ANNÉE

En 2010 le meilleur sportif de l'année pour la saison 2009 / 2010 était Moha-



Le CACV gymnastique : club de l'année

med Salhi du CACV Karaté. Cette année, c'est la gymnastique qui rafle tout avec la désignation de la gymnaste Léa Callon comme meilleure athlète de l'année. Athlète de rang national, elle est membre du collectif France junior (Pôle Saint-Etienne) et a terminé 2^{ème} au sol à l'international Massilia.



La gymnaste Léa Callon meilleure athlète de l'année

482 RÉCIPENDAIRES

Au total ce sont 482 athlètes qui auront été mis à l'honneur lors de ce 13^{ème} Gala des sports avec 303 médailles, 59 coupes dont 19 trophées d'honneur (récompenses attribuées pour des résultats de niveau national voire international), remis aux athlètes. Trente dirigeants de clubs ont été honorés. Dix-neuf clubs ont été récompensés : Elan 77, Tennis club, Cercle d'escrime, Pédale Combs-la-Villaise, Tennis de table, Combs basket club, Combs natation, CACV Athlétisme, CACV Handball, CACV gymnastique, Sénart gym, Centre d'équitation de Varennes-Jarcy, Volley loisirs, CACV Football, RMCS77, CACV Karaté, Club subaquatique, ABC77 et la société de tir. Bravo à tous !

EN BREF

Café des parents

Tantôt anges, tantôt démons, nos enfants savent mettre notre patience à rude épreuve... Le service prévention organise un café des parents sur le thème de la parentalité «Anges ou Démons la question d'autorité avec les 5-10 ans», le 8 décembre à l'auditorium de l'Orée du Bois à 19h en partenariat avec la compagnie «Entrées de Jeux». Ce spectacle théâtral vous propose quelques pistes pour asseoir votre autorité.

Renseignements : 01 64 13 45 24

Actus seniors

Le repas prévu le 19 décembre au château de Vaux-le-Vicomte est complet ! Ce n'est donc plus la peine d'appeler le service seniors.

65 bougies = un colis

Vous avez 65 ans en 2011, alors vous êtes l'heureux bénéficiaire du cadeau de fin d'année ! Chaque année, la ville et le CCAS ont le plaisir d'offrir le choix entre plusieurs cadeaux. Sur présentation du bon que vous avez reçu, vous pouvez venir retirer votre colis ou vos tickets de cinéma du 12 au 16 décembre de 9h à 11h30 et de 14h à 17h dans la salle d'activités du Pré aux Tilleuls au 1 allée René Lalique. Pour accéder à la salle, choisissez dans le menu déroulant à l'entrée le CCAS.

Pour tout renseignement vous pouvez appeler le 01 64 13 45 15 (accueil du Pôle social) ou le 06 08 23 44 94 (Violette).

Ciné club

Le dernier ciné club de l'année est programmé le 9 décembre 2011 à 14h à la Coupole avec le film réalisé par Jean-Jacques Annaud *L'or noir* avec Tahar Rahim, Mark Strong, Antonio Banderas.

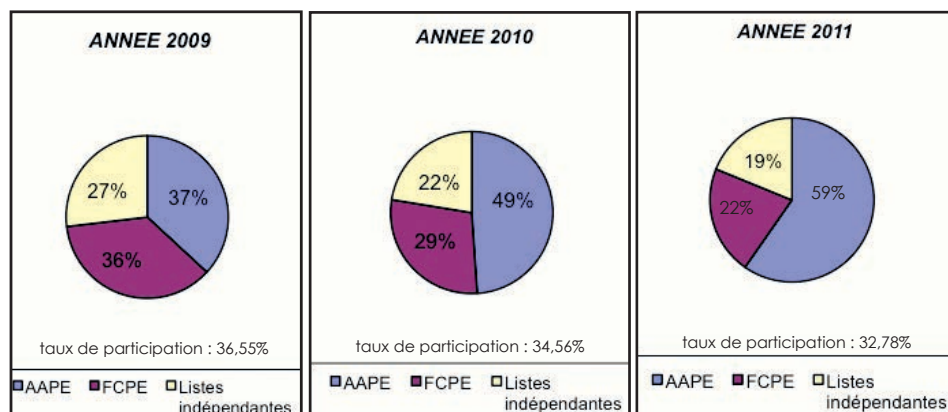
Renseignements au 06 08 23 44 94 (Violette).

Les résultats des élections de parents d'élèves 2011

Chaque année, les parents d'élèves élisent leurs représentants aux conseils des écoles primaires de la commune. Voici les résultats.

Vendredi 14 octobre 2011 se déroulaient dans les écoles de la ville, les élections de parents d'élèves comme chaque année. Chaque parent inscrit dans une école de la commune était ainsi invité à passer dans l'isoloir. Pour rappel, ces représentants de parents s'investissent

bénévolement dans l'école de leur enfant, donnant de leur temps personnel pour représenter l'ensemble des parents en participant aux conseils d'école. Ils communiquent également à l'école et à la mairie les questions et demandes des parents lors des conseils d'école, assurent l'information des familles et l'action au sein des écoles concernant tout ce qui touche à la vie scolaire. Comme les années précédentes trois listes étaient en concurrence : l'AAPE, la FCPE et une autre liste de parents non constitués en association.



La crèche parentale «Mon p'tit paradis» tire sa révérence.

La crèche parentale située place André Jarlan est une crèche associative dont le fonctionnement est assuré en partie par les parents. Or elle connaît des difficultés de gestion depuis plusieurs années. Depuis sa création la commune la soutient en lui fournissant des locaux et en lui versant une subvention. En outre, de nombreuses rencontres ont eu lieu avec l'élu du secteur et le directeur de l'Action sociale pour aider l'association à trouver des solutions. Il y a deux ans, une subvention exceptionnelle de

la commune a permis à la crèche de retrouver son équilibre budgétaire. Malgré les efforts de tous et la volonté des membres de l'association, la saison 2011-2012 a débuté avec seulement cinq enfants ce qui n'est pas suffisant pour fonctionner. Les membres de l'association ont donc pris la décision fin octobre de fermer la crèche. Pour qu'ils ne soient pas pénalisés, la commune accueille, en surnombre, les cinq enfants concernés dans ses structures.

EN BREF

Nouvelle maman, nouvelle vie

Nouvelles mamans, venez partager et échanger votre expérience et votre nouvelle vie avec d'autres mamans. Rendez-vous le mardi 6 décembre 2011 de 9h à 11h au centre d'activités sociales Trait d'Union.

Renseignements : 01 60 60 92 44

Atelier parents enfants

Trait d'union organise un atelier parents/enfants le mercredi 7 décembre 2011 de 15h à 16h30. Les familles confectionneront un pêle-mêle photos.

Tarif 1 euro par personne. À partir de 3 ans. Un goûter sera offert.

Renseignements : 01 60 60 92 44

SOS Choristes

Vous aimez chanter ? Alors venez rejoindre la chorale de Trait d'Union et partager avec la vingtaine de choristes déjà présents cet amour du chant, dans une ambiance joyeuse et conviviale. Répétitions tous les mardis de 9h à 11h.

Renseignement auprès d'Anna Cogné au 01 60 60 79 57

Attention

Changement de destination pour le séjour enfance des vacances d'hiver qui aura lieu à Champagne dans le Jura du 18 au 25 février 2012 pour 28 enfants de 8 à 12 ans.

Renseignements au 01 64 13 16 81

Des travaux de voirie

La rue Paul Gauguin vient d'être rénovée, la rue de Lieusaint (la partie qui accède au pont des étriviers) le sera début 2012, un marquage au sol rue Jean Moulin alerte sur la traversée possible de la chaussée par des enfants.



La rue Paul Gauguin a fait peau neuve

La voirie subit de nombreuses dégradations au fil du temps et des intempéries. Des trous se forment progressivement et son entretien régulier est nécessaire. Le budget qui doit être consacré à l'entretien de la voirie est très important. Elles ne peuvent donc pas être rénovées toutes en même temps. Certaines bénéficient de petits entretiens provisoires comme le rebouchage des trous après les périodes de gel notamment. Mais chacune leur tour, elles font l'objet d'une réfection complète. C'est le cas aujourd'hui pour la rue Paul Gauguin située dans le quartier Vieux Pays. Longue de 300 mètres environ cette voirie vétuste vient de recevoir 152 tonnes d'enrobés pour rénover la chaussée qui fait aujourd'hui peau neuve.

Début 2012, la chaussée des deux voies d'accès au pont des Etriviers (rue de

Lieusaint) devrait être rénovée et des barrières de sécurité supplémentaires seront posées de chaque côté de la voie d'accès au pont en sortant de la ville.

Toujours pour des raisons de sécurité un marquage au sol «Attention enfants» vient d'être tracé sur la rue de Lieusaint et sur la rue Jean Moulin pour prévenir les automobilistes de prendre garde à l'approche du carrefour, aux piétons (composés de nombreux enfants en raison de la proximité du groupe scolaire la Noue) susceptibles de traverser. Des bandes blanches axiales tracées au sol réduisent la chaussée pour obliger les voitures à ralentir.

En 2012, un projet de rénovation de la place Gaston Defferre devrait voir le jour, entre autres, pour rénover la chaussée et permettre une meilleure accessibilité. Le projet global sera expliqué dans *Rencontre* le moment venu.



Marquage rue Jean Moulin / rue de Lieusaint

EN BREF

Salle André Malraux

Remplacement des rideaux de la grande salle. Entreprise Martelout.
Coût : 3800 euros

Centre technique municipal

Remplacement de la porte d'entrée principale. Entreprise Breuzard.
Coût : 5800 euros

Maison des associations Beausoleil

Remplacement de la clôture côté rue des frères Moreau. Entreprise Chopin.
Coût : 6568 euros

Hôtel de Ville

Installation d'un écran de projection dans la salle du Conseil municipal. Entreprise Martelout.
Coût : 3800 euros

Complexe sportif Paloisel

Remplacement des chéneaux (gouttières) le long de la salle de tennis de table. Entreprise Noveco.
Coût : 17328 euros

La contre-allée avenue de la République n'est pas une voie piétonne !

La contre-allée de l'avenue de la République à partir de la rue de Varennes est nécessaire aux riverains pour rentrer chez eux en voiture. Le dénivelé entre les habitations et l'avenue de la République elle-même ne leur permet pas de le faire directement sur une bonne partie de sa longueur. La contre-allée est donc utile en tant que voie de circulation. Ce n'est pas une voie piétonne ! Bien entendu les voitures doivent rouler à une allure adaptée et les piétons doivent se trouver sur les trottoirs installés pour eux de chaque côté de la contre-allée. Les voitures respectant le code de la route sont donc dans leur bon droit en circulant à très faible vitesse sur cette chaussée et les piétons doivent les respecter !

Carnet de voyage, Londres



Pour les fans du shopping dans la capitale britannique, il est deux lieux incontournables, Oxford Street et Covent Garden, à condition de ne pas craindre le bain de foule !

Covent Garden est d'abord l'Opéra, mais ce quartier à l'est de Londres a été transformé en une vaste galerie marchande très en vogue, tantôt à ciel ouvert dans les rues piétonnes, tantôt sous les vieilles halles métalliques où l'on trouve des fleurs sublimes, des robes de mariée extravagantes, des savonnettes à la rose, des traités d'éso-térisme, des chapeaux jaune paille, du papier peint à fleurs, dans des petites boutiques de créateurs inconnus et audacieux ou de marques reconnues. Des artistes posent un autre décor aux carrefours, là une pantomime, ici un

clown bariolé, ou un violoniste près d'une terrasse de salon de thé. Une touche surannée, un brin d'insolite, so british !



Dès novembre, Oxford Street s'illumine pour les fêtes. Ce quartier ouest est le *must* depuis toujours. Les voitures sont

interdites, seuls les taxis noirs et bus rouges à étage déversent et ramassent le flot incessant des flâneurs qui s'en-gouffrent qui chez Selfridges ou Debenhams, qui chez John Lewis, Marx & Spencer, ou encore chez Fraser's et BHS. Quand les sacs se font lourds au bout des bras, repos au Starbuck's Cafe, on déguste les marrons chauds achetés au marchand ambulant, on écoute les chants de Noël interprétés par l'Armée du Salut en uniforme rouge et marine. Puis à partir d'Oxford Circus, on descend Regent Street, à droite les tailleurs pour hommes, Burton, Austin Reed, Hackett, à gauche pour les dames, Laura Asley et Liberty, enfin le paradis des jouets, Hamley's, quatre étages d'émerveillement, fournisseur officiel du Père Noël depuis des générations... *Happy Christmas !*



Le Manège Carré Sénart est de retour pour les fêtes de fin d'année

À l'occasion des fêtes de fin d'année, les sénartais vont

retrouver le Manège Carré Sénart après un périple européen qui a conduit ses animaux fabuleux à Madrid, Portimao, Anvers, Milton Keynes et Paris.

Du 3 au 31 décembre 2011, il déploiera ses éléments mobiles au Carré Sénart, faisant éclore un univers enchanté, et, véritable attraction, happera petits et grands pour un drôle de voyage. Œuvre populaire et généreuse, cette machine extraordinaire aux dimensions hors normes (18 mètres de large, 300 mètres carrés de superficie, un point culminant à 14 mètres de hauteur et un poids de

40 tonnes !) prend toute sa dimension en mouvement. À bord de ce manège – carré, et non rond - les passagers (49 au maximum) peuvent choisir de chevaucher un animal parmi les trois buffles géants, les quatre insectes grimpeurs, les dix insectes sur rail, les trois têtes de poissons et quelques autres facéties poétiques et rêveuses... En outre, ils peuvent jouer, le temps d'un tour, aux marionnettistes en se retrouvant aux commandes de ces bêtes fantastiques et en actionnant des manettes. Depuis ses premiers tours en juillet 2008, le Manège Carré Sénart a accueilli près de 200 000 passagers à son bord à Madrid, Portimao, Anvers, Milton Keynes et Paris. Il est enfin de retour pour le bonheur des petits et des grands.

En savoir plus sur le Manège :
www.manegecarre-senart.com





Préservons notre patrimoine local...

L'estampe de l'église Saint Vincent datant du XVIII^e siècle, inscrite aux Monuments historiques en 1996 exige d'être restaurée pour assurer sa pérennité. Pour cela, une souscription publique est lancée.

Le triomphe de Jésus-Christ, c'est le nom de l'estampe qu'abrite l'église Saint-Vincent de Combs-la-Ville. Elle est l'œuvre de Nicolas Larmessin, descendant d'une famille de graveurs éditeurs et libraires de la place parisienne et imprimée par Vaneck. Elle a été décrochée au mois d'août par des menuisiers et des agents du centre technique municipal pour sa restauration en présence de Béatrice de Clédats, diplômée d'un master de conservation-restauration des biens culturels, spécialité arts graphiques, qui est habilitée à travailler pour les institutions patrimoniales.

4,5 M DE LONG

Offerte en 1860 par un Combs-la-Villais, ses dimensions sont monumentales : 4,50 m de longueur sur 67,5 cm de largeur. Elle possède un réel intérêt à la fois historique et artistique. Et la rareté des épreuves de ce format, lui confère un caractère exceptionnel. Cette œuvre forme une procession qui va de la création du monde aux saints confesseurs, de l'Ancien Testament au Nouveau. Le motif central étant Jésus-Christ en triomphe, porté par les quatre pères de l'église.

CONTRIBUEZ À LA RESTAURATION DE CE CHEF-D'ŒUVRE

Cette œuvre inscrite aux « Monuments historiques » en 1996 nécessite une restauration. Cette intervention est nécessaire afin de réparer les dommages liés au temps et à un mauvais accrochage, occasionnant la présence de micro-organismes, et de tâches noires sur certaines parties du document. Pour traiter l'estampe, une souscription populaire vient d'être lancée. Sur le site de la Fondation du patrimoine, vous pouvez faire un don à ce projet qui a déjà reçu le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et du Conseil Général 77. La Fondation vous délivrera un reçu donnant droit à des réductions d'impôts.

Renseignement : auprès de la Direction de l'animation culturelle et festive 01 60 34 27 59 ou 62 ou <http://www.fondation-patrimoine.org>

CONCERT «PAZ, SALAM, SHALOM»

Pour le retour après restauration de l'estampe, la commune en collaboration avec la Scène nationale de Sénart et avec le concours du Père José Antonini, accueille l'ensemble *Canticum Novum*, le jeudi 22 décembre à 18h à l'Église Saint Vincent pour un concert unique et singulier intitulé « Paz, Salam et Shalom ».

Réservations : Scène nationale de Sénart au 01 60 34 53 60 ou www.scenenationale-senart.com

Le point sur... les transports en commun dans la ville

Une rencontre entre la compagnie de transport Véolia, la ville, le San de Sénart et les différents représentants des conseils de quartier s'est déroulée le 2 novembre 2011 à l'hôtel de ville. L'occasion de faire le point sur les différentes questions liées aux transports en commun dans la ville.

La société Véolia Transports est le réseau de transport en commun de l'agglomération de Sénart qui fournit aux habitants de la ville un service de transports bus répondant à leurs besoins. De nombreux itinéraires de bus sont proposés pour rejoindre différents endroits de la ville et de Sénart. Cependant dans les réunions de conseils de quartiers, très souvent sont abordés les problèmes liés au respect des horaires, au bruit, à la vitesse et à la pollution des bus.

LES BUS, PAS TOUJOURS À L'HEURE ?

À Combs-la-Ville, les horaires de départ et d'arrivée des bus sont calés en fonction



Les Sénart bus sont respectueux de l'environnement

de ceux du train. Statistiquement sur les différentes lignes qui traversent la ville, un taux de retard de 5 à 6 % est observé. Cependant toutes les anomalies constatées sont à signaler par les usagers sur le lien : <http://www.idf.veolia-transport.fr/service-client> ou directement par mail à senartbus@veoliatransdev.com. Actuellement les transporteurs de voyageurs mettent en place un système d'échange de données pour que les conducteurs soient informés du trafic des trains en temps réel.

VALIDEZ SINON GARE AUX AMENDES (30 EUROS) !

La validation est obligatoire et des contrôles ont lieu aux heures de pointe (effet dissuasif). Le fait de ne pas valider fausse les statistiques pour l'analyse chiffrée des besoins et empêche la création de lignes supplémentaires (seulement un voyageur sur deux valide).

LE CODE DE LA ROUTE EST LE MÊME POUR TOUS

Les règles destinées aux conducteurs de bus sont les mêmes que pour les conducteurs de véhicules légers. Si une infraction est constatée, utilisation de téléphone portable, vitesse excessive, etc, il est important de déposer une réclamation auprès du service client de Véolia avec les éléments suivant : plaque d'immatriculation du bus, nom de la ligne, le jour et l'heure du constat. La vitesse excessive des bus qui a été signalée par des représentants des conseils de quartier dans les secteurs de l'avenue de Lieusaint et de la rue Sommeville est actuellement vérifiée.

UN TRANSPORT POUR TOUS

Pour répondre aux enjeux de l'accessibilité posés aux collectivités locales (loi du 11 février 2005) Veolia Transports mobilise ses efforts et développe

QUI FAIT QUOI ?

- La commune n'intervient pas dans la mise en place des lignes et des horaires.
- La compétence transport appartient au San de Sénart, son interlocuteur privilégié est Véolia Transports.
- Le Syndicat des Transports d'Île de France (STIF) organise et développe des transports publics de voyageurs adaptés aux besoins des franciliens.

de nombreuses solutions pour rendre ses réseaux accessibles à l'ensemble de ses clients. Actuellement 70% des véhicules Véolia sont équipés pour les personnes à mobilité réduite. À l'avenir 70% des arrêts et 100% des bus devront être équipés.

Les élèves des collèges et lycées remplissent souvent les bus, la place manque. Les bus longs (articulés) sont limités mais Véolia s'engage, lors des prochains comptages, à mesurer la saturation pour demander au STIF plus de bus articulés.

DES BUS MOINS BRUYANTS, MOINS POLLUANTS !

Certains bus sont très anciens donc très bruyants. Peu à peu Véolia renouvelle son parc de véhicules. Ceux-ci sont construits dans le respect des normes EEV (Enhanced Environmentally friendly Vehicle). C'est la norme la plus récente assurant la protection de l'environnement. Tous les conducteurs reçoivent une formation d'Ecoconduite qui leur permet d'apprendre à réduire leur consommation de carburant en conduisant.

TOUT SAVOIR SUR LES HORAIRES ET LE TRAFIC EN TEMPS RÉEL

Différents outils permettent d'avoir des informations sur le trafic en temps réel. Des bornes d'informations des voyageurs (un écran et sept bornes) sont disponibles sur la commune. Via internet, les usagers trouveront les infos trafics, le plan du réseau ou le service client qui permet de déposer des réclamations. Pour les smartphones, une application gratuite existe BUSIDF, disponible sur Iphone, Android, Blackberry... Ou sur le site wap www.vtsenart.mobi Par SMS : envoi au 41004 - avec 65 + n° d'arrêt : le message indique les deux prochains passages de bus prévus pour l'arrêt (0,05 euros par sms). Un service d'envoi d'alerte sms des informations qui concernent le réseau, le plan neige et les grèves, existe en s'inscrivant sur <http://vtsenart.cityway.fr> Le centre d'appel fournit également des informations (entre 6h30 et 20h du lundi au vendredi et entre 8h et 20h le samedi) au 0810 77 10 77 (prix d'un appel local, gratuit sur la plupart des fixes).



BON À SAVOIR

- Le réseau Arlequin qui passe devant le cimetière en direction de Brie Comte Robert ne s'arrête pas. Il ne fait pas partie du réseau de transport en commun de la ville.
- Le bus Seine et Marne Express ne passe dans la ville que lorsqu'il est dévié à cause de problèmes sur la Francilienne. Il ne ramasse aucun voyageur.
- En cas d'intempéries (neige et verglas) la compagnie programme un circuit provisoire avec une desserte minimum sur les quartiers. Par contre pour les transports scolaires c'est la préfecture qui décide du maintien ou non de la circulation des bus.
- Le prix d'un ticket ne représente que 10% du coût réel du transport d'un point à un autre.

LES SANGLIERS NE S'APPROVOISENT PAS

Nourrir les animaux sauvages à proximité des villes, c'est provoquer chez eux des comportements imprévisibles susceptibles d'être dangereux pour l'homme. Les animaux sauvages (sangliers, etc) peuvent être tentés de se rapprocher de la ville dans l'espoir d'y trouver à manger. Cette attitude peut avoir des conséquences catastrophiques en terme d'accidents de la circulation, de dégâts aux propriétés et pour l'évolution de la faune elle-même. Pour qu'ils restent sauvages, ils doivent se nourrir en forêt.



(Office National des Forêts ONF)

SIVOM : composteur individuel

La collecte des bacs marron s'est arrêtée le 2 décembre et reprendra la semaine du 26 mars 2012.

Le centre de traitement par méthanisation mis en service en 2003 a connu de nombreuses adaptations permettant de favoriser le retour au sol de la matière organique et de fournir au monde agricole un amendement nécessaire et de haute qualité, de produire d'importantes quantités de biogaz à partir de la part organique des déchets, et de le valoriser en électricité. Contrairement aux déchets végétaux, qui comportent beaucoup d'eau, les restes alimentaires produisent en effet beaucoup de biogaz lors de leur décomposition. C'est pourquoi une collecte sélective de ces déchets a été mise

en place en 2003, pour récupérer à la source les restes alimentaires.

DES COMPOSTEURS INDIVIDUELS

Après sept années de pratique de cette collecte, les élus du SIVOM ont fait évoluer la collecte des biodéchets vers une collecte de déchets verts saisonnière tout en permettant à chaque habitant, depuis le printemps 2011, de composter ses restes de repas et divers végétaux dans un composteur domestique. Aujourd'hui, plus de 1800 foyers sont équipés d'un composteur individuel leur permettant de produire leur propre compost. **Pour acquérir un composteur à un tarif préférentiel (15€) : service communication du SIVOM au 01.69.00.12.39.**



© Rofal Olechowski - Fotolia.com

La sécurité passe par la vidéo-protection mais pas seulement...

Un maire a le devoir d'assurer la sécurité publique et la prévention de la délinquance sur sa commune. À Combs-la-Ville, l'accent est mis en priorité sur la prévention avec les médiateurs du service prévention et l'équipe de la police municipale. En complément de ces moyens humains qui vont se développer, la Ville a souhaité installer un système de vidéo-protection couvrant les lieux les plus exposés et les principaux bâtiments publics (gare, voies de transit, zones commerciales, hôtel de ville...). La vidéo protection reste donc un outil parmi d'autres, dédié au maintien de la sécurité publique, et elle sera utilisée de façon raisonnée dans l'intérêt de tous.

La vidéo protection au service de la sécurité des Combs-la-Villais

En 2011, Combs-la-Ville, soucieuse d'améliorer la sécurité de ses habitants poursuit son engagement dans une opération de vidéo protection. Les travaux d'installation des caméras devraient commencer rapidement pour une mise en service prévue fin avril 2012.

À Combs-la-Ville la mise en place de la vidéo protection représente un investissement global de l'ordre de 614000 euros dont 50% (307 000€) subventionnés par le FIPD, Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance. La Ville a décidé d'implanter dix-sept caméras fixes à des endroits spécifiques, aux entrées et sorties de ville, sur certains ronds-points, dans les secteurs commerciaux et aussi dans plusieurs quartiers. Dans le respect de la loi du 21 janvier 1995, l'implantation dans ces secteurs de caméras fixes est accompagnée d'une signalétique qui informe les usagers qu'ils sont susceptibles d'être filmés sur la voie publique. Ces caméras permettront exclusivement de couvrir le domaine public et seront orientées et programmées de façon à ne pas visualiser les propriétés privées.

LA VIDÉO PROTECTION ET LES LIBERTÉS INDIVIDUELLES

La mise en place d'un dispositif de vidéo protection s'accompagne en effet d'une réflexion sérieuse en amont sur la meilleure façon de conjuguer libertés individuelles et sécurité collective.

La loi du 21 janvier 1995 prévoit le droit d'accès aux informations enregistrées au bénéfice de toute personne susceptible d'avoir été filmée par un système de vidéo-protection. Le demandeur n'est pas tenu d'invoquer un préjudice quelconque ni de motiver sa demande. Ce droit permet aux citoyens de vérifier que les images les concernant n'ont pas été conservées au delà du délai d'un mois fixé par l'arrêté préfectoral du 14 juin

2011. Passé ce délai, les images sont automatiquement écrasées, sauf en cas de réquisition par les autorités policières et judiciaires dans le cadre d'une enquête pour des lieux précis sur des périodes limitées. Un registre doit être tenu comme preuve de destruction des enregistrements. En ce qui concerne la commune, les images arriveront à la Police municipale dans un « mini » Centre de Surveillance Urbain (CSU) sécurisé. Les policiers municipaux pourront à tout moment prendre la main sur les caméras. Les images ne seront pas enregistrées sur place mais au CSU intercommunal sécurisé de Sénart qui sera opérationnel prochainement. Les cinq agents en poste sur le CSU intercommunal seront formés et présents chaque jour de 17h à 1h. Le

commissariat de Sénart pourra utiliser ce système dans le cadre de ses opérations et de ses enquêtes. Toutes les images des caméras seront enregistrées 24h/24h.

Le dispositif a reçu l'aval de la Commission départementale de vidéo protection (instance de recours pour le citoyen). Dotée d'un pouvoir d'enquête, elle peut favoriser le règlement amiable des différends mais reste surtout consultative.

C'est le Préfet qui contrôle le dispositif en vérifiant que les conditions essentielles sont respectées quant aux lieux surveillés, aux finalités de la surveillance, aux conditions d'exploitation des images, et à leur durée de conservation.

IMPLANTATION

Les caméras seront implantées :

- Quartier République (secteur du marché)
- Place de l'An 2000
- Secteur de l'Hôtel de Ville
- Secteur de la gare
- Secteur de l'église
- Secteur de l'Abreuvoir
- Secteur de la Coupole
- Secteur de la Noue
- Secteur des Etriviers
- Secteur Jacques Cartier
- Zone d'activités économiques et commerciales de l'Ormeau

LA VIDÉO-PROTECTION NE RÉGLERA PAS TOUT !

Elle permettra cependant de repérer un certain nombre de faits d'incivilité qui perturbent au quotidien la vie des Combs-la-Villais. La vidéo protection n'est qu'un outil complémentaire à l'existant. Pour lutter contre la délinquance quelle qu'elle soit (routière, agressions, vols, braquages...), la commune dispose aussi d'une police municipale qui a pour missions de veiller au « bon ordre, à la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques » sans toutefois se substituer à la police nationale.

La police municipale plus présente

L'arrivée de la vidéo protection dans la commune va modifier le fonctionnement du service de police municipale. Elle permettra des interventions rapides lorsque des situations anormales seront repérées. De ce fait, l'équipe va se trouver renforcée avec des horaires d'interventions élargis. La police municipale sera présente sur le terrain dès le 2 janvier 2012 du lundi au samedi de 8h à 19h.

Cette équipe au complet sera renforcée de trois nouveaux agents de police municipale dès janvier 2012, ce qui porte à neuf le nombre de policiers sur le terrain plus le chef de service et son adjoint. Sans oublier les trois agents de surveillance de la voie publique qui assurent prioritairement le contrôle du stationnement et sont associés aux autres missions de police.

DES POLICIERS AUX MULTIPLES CASQUETTES

Ces missions sont avant tout tournées vers le service à la population. Elles garantissent à chacun que les règles de vie communes sont respectées. Elles concernent notamment le contrôle du respect des arrêtés municipaux, la sécurité des manifestations, les enquêtes administratives, le contrôle du stationnement, les contrôles routiers (ceux-ci seront renforcés en 2012, de même que la présence des policiers municipaux à bord des transports en commun) et la prévention routière (nombreuses actions de formation menées dans les

écoles de la ville), la tenue du registre des objets trouvés, la capture des animaux divaguant, les problèmes de voisinage... et bien d'autres encore. Sans oublier "l'opération tranquillité vacances" : une surveillance du domicile des particuliers que la police municipale assure gratuitement sur simple demande tout au long de l'année (dans le cadre de la prévention

de la récidive, pensez à signaler les cambriolages dont vous avez été victimes auprès de la police municipale). Les policiers municipaux ont également des contacts étroits avec les partenaires sociaux et les commerçants qui sont toujours très vulnérables face aux agressions.

RESPECTER LES RÈGLES DE STATIONNEMENT : UN ACTE CIVIQUE POUR TOUS !

À Combs-la-Ville, comme dans beaucoup d'autres villes, de trop nombreux automobilistes garent leurs véhicules sans respecter les règles de stationnement. Parfois par méconnaissance, mais

aussi par manque de civisme. La Ville agit pour sanctionner les stationnements illégitimes, pour prévenir les comportements abusifs et pour développer l'offre de stationnement. Mais sans civisme, sans une responsabilisation des automobilistes qui sont aussi des citoyens, il ne peut pas y avoir d'usage partagé et harmonieux de la voie publique ni, plus largement,

de «vivre ensemble». Les stationnements illégitimes peuvent s'expliquer par une méconnaissance du code de la route pour certains mais beaucoup transgressent les règles en toute connaissance de cause, par facilité ou pour gagner du temps... Aux abords des écoles par exemple, là où il convient d'être particulièrement vigilants pour protéger nos enfants, le stationnement anarchique est source de danger. Il vaut parfois mieux faire quelques mètres à pieds que de risquer la vie d'un enfant. En ce domaine, la police municipale est intransigente et verbalise. Concrètement, les infractions les plus sanctionnées par la Police municipale sont les stationnements gênants,

ceux sur des trottoirs, des passages piétons, des arrêts de bus, des emplacements handicapés ou les dépassements de la durée de stationnement en zone réglementée. Les contraventions peuvent aussi être assorties d'une immobilisation et d'un enlèvement par la fourrière si cela s'avère nécessaire. La police municipale est fréquemment sollicitée par des habitants pour intervenir sur des véhicules «ven-

touses» ou des stationnements gênants. Dans ce cas les agents ont l'obligation de contrôler l'ensemble de la rue et de verbaliser toutes les infractions. Ces interventions sont souvent mal perçues mais il faut savoir que tous les citoyens sont égaux devant la loi et qu'il n'existe pas de «transgressions acceptables»... Ainsi, il convient de rappeler que, même lorsqu'il



sont situés devant chez soi, un trottoir ou un bateau ne nous appartiennent pas. Il font partie du domaine public et le stationnement y est interdit. Ils ne peuvent donc pas être utilisés pour y garer de droit son véhicule. Tout le monde subit les mauvais stationnements : les autres automobilistes, mais aussi et surtout les piétons et en particulier les personnes à mobilité réduite, les parents avec leurs enfants et les poussettes. Respecter le code de la route, c'est respecter les autres en évitant de graves accidents. Un stationnement gênant peut aussi empêcher le passage des véhicules d'intervention et de secours ou encore celui des bennes à ordures, c'est le cas dans certaines résidences de la ville. Pour encourager les habitants à prendre conscience de la nécessité de mieux respecter les règles de stationnement, ce sujet est régulièrement abordé lors des conseils de quartiers.

L'UTILITÉ DES ZONES RÉGLEMENTÉES



La réglementation en zone bleue qui existe depuis de nombreuses années dans les secteurs commerçants et les rues proches de la gare, va évoluer en 2012. En effet, dans les anciennes zones bleues, limitées à 1h30 de stationnement, si cela s'avère nécessaire, des durées de stationnement plus longues pourront être autorisées par arrêté municipal. Deux secteurs sont déjà concernés : l'Hôtel de ville et le parking du centre associatif Beausoleil. Mais dans tous les cas, la mise en place d'un disque de stationnement précisant l'heure d'arrivée restera obligatoire ! Vous en trouverez à l'accueil de la mairie ou de la police municipale. Petit rappel, l'amende est passée de 11 à 17 euros le 1^{er} juillet 2011.

DE PLUS EN PLUS DE VÉHICULES ENLEVÉS

Laisser plus de 7 jours une voiture sur un emplacement de stationnement sans la déplacer est interdit est puni d'une amende. De même qu'il est interdit de faire de la mécanique sur la voie publique. Au cours de l'année 2011, environ 80 véhicules ont été enlevés en raison d'un stationnement abusif,

gênant ou dangereux. Les propriétaires des voitures enlevées doivent s'acquitter d'une amende et régler les frais de fourrière ou pré-fourrière qui s'élèvent souvent à plus de 130 euros. Cette procédure a également un coût pour la ville qui doit mobiliser des agents pour les enlèvements et le suivi administratif alors qu'ils pourraient se consacrer davantage à leurs missions de sécurisation.

LES ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Le Maire dispose du pouvoir de police, exercé au nom de l'Etat, et sous le contrôle du Préfet. À ce titre, il est amené à prendre des arrêtés municipaux, véritable réglementation locale. Notamment dans le cadre des dépôts sauvages, des déjections canines, de la consommation et de la vente d'alcool. Gare aux amendes ! Une campagne propreté menée toute l'année 2011 a mis l'accent sur le gros problème des déjections canines. Par mesure d'hygiène publique, elles sont interdites sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts publics entretenus par la commune. Vous risquez une amende de 35 euros en cas de non ramassage des déjections de l'animal. Les policiers municipaux disposent de



L'Agent de Surveillance de la Voie Publique n'est pas un policier municipal mais un agent agréé et assermenté qui peut dresser des procès verbaux en cas d'infraction.

moyens leur permettant parfois d'identifier les auteurs de dépôts sauvages d'immondices. Lorsqu'ils retrouvent des preuves, la procédure est immédiatement lancée auprès du Procureur de la République et les interventions sont facturées directement au responsable du dépôt. La vidéo-protection pourra contribuer à cette identification. La consommation excessive de boissons alcoolisées engendre des comportements agressifs ainsi que des nuisances qui sont entre autres des entraves au bon fonctionnement des commerces locaux et à la tranquillité publique. Selon l'arrêté municipal du 16 août 2010, il est interdit de consommer des boissons de 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} groupe définies dans le Code des Débits de Boissons, du 1^{er} avril au 31 octobre de 17h à 6h tous les jours y compris les jours fériés sur les places, voies et lieux publics. Selon les mêmes arrêtés municipaux, il est interdit de vendre des boissons du même type de 19h à 7h dans les magasins d'alimentation, épiceries et établissements de vente à emporter situés dans les secteurs de la gare, de la place de l'an 2000, du centre commercial Pablo Picasso et du centre commercial de l'Abreuvoir (la liste est disponible en mairie). L'arrêté municipal du 12 septembre 2011 prévoit aussi la fermeture des établissements de vente à emporter dès 22h à l'exception des restaurants traditionnels. Cette mesure s'applique du 1^{er} avril au 31 octobre de chaque année.

Numéros utiles : police municipale au 01 60 60 13 00 / SAMU : 15 / Police nationale : 17 / Pompiers : 18 / numéro des urgences depuis un portable : 112

CITOYENNETÉ

La sécurité est l'affaire de tous. Lorsque vous remarquez une activité de délinquance au bas de votre immeuble ou devant chez vous, vous ne devez pas hésiter à le signaler rapidement à la police municipale ou nationale afin de permettre un flagrant délit. Ce n'est pas de la délation que de contribuer à faire stopper des actes qui nuisent à tous et qui peuvent être graves, c'est du civisme ! L'anonymat des plaignants est totalement respecté puisque souvent la peur des représailles est un frein à une intervention citoyenne auprès des forces de l'ordre.



© Christophe Fouquin - Fotolia.com

Ils font danser leurs ciseaux...

Le coiffeur ou la coiffeuse tiennent notre tête entre leurs mains ! Une lourde responsabilité qu'ils assument allègrement en associant technique capillaire, facilités de contact et sens de l'esthétique... À Combs-la-Ville, on en dénombre quatorze, certains sont coiffeurs pour hommes, d'autres pour femmes et hommes, ou encore spécialisé dans les coiffures « afro ». Ils tiennent leurs salons en centre ville ou officient à domicile. Bref on aura toujours besoin de coiffeurs talentueux !

Tout d'abord, le coiffeur accueille ses clients avec le sourire. Commerçant averti, il cherche à fidéliser sa clientèle. Puis il établit un diagnostic en fonction de la nature des cheveux mais aussi du style de la personne, de son mode de vie, et surtout de ses *desiderata* ! Le coiffeur travaille comme salarié dans un salon de coiffure ou à son compte comme artisan, dans ce cas il doit s'occuper des commandes, de la comptabilité et de la gestion du personnel s'il emploie des collaborateurs. Il vend aussi des produits capillaires, shampoings, baumes, laques,

démêlants, mousses de coiffage...

À L'ÉCOUTE DES CLIENTS

Le coiffeur propose différentes techniques pour satisfaire son ou sa cliente : coupe, mais aussi travail sur la couleur, teinture, balayage, mèches, ou encore permanente, brushing, extensions...

L'éventail des solutions est de plus en plus large. Les techniques ne cessent d'évoluer. Le coiffeur se doit d'être au courant des nouvelles tendances, des

soins de plus en plus pointus à proposer aux femmes et aux hommes qui lui font confiance. *C'est un bon moyen pour se motiver et se remettre en question. Cela permet aussi de nous conforter dans notre position en nous rendant compte que nous ne sommes pas dépassés. Ce que j'aime dans ce métier, c'est de pouvoir transformer quelqu'un en seulement quelques heures, qu'il soit plus beau qu'à son arrivée. Ce qui me fait vraiment plaisir, c'est lorsque le client repart satisfait en me disant «ça m'a fait du bien de venir». C'est ma plus belle récompense. Et puis un client satis-*

fait du résultat aura toujours tendance à être fidèle au salon, à son coiffeur, surtout s'il reçoit un accueil personnalisé. C'est très important dans un environnement concurrentiel.

DISPONIBILITÉ HORAIRE, RÉSISTANCE PHYSIQUE

Horaires irréguliers, journées qui se terminent à 19h, alternance de moments calmes, voire de creux et d'affluence, travail le samedi... le rythme de travail entraîne des contraintes, comme pour tous les métiers où l'on est au service d'un client. Le coiffeur est essentiellement debout, les bras levés, piétine, manie des produits chimiques dans une atmosphère humide : les problèmes de santé liés à la station debout prolongée, les problèmes circulatoires, les allergies aux produits chimiques peuvent être des contre-indications au métier et il faut y penser avant de s'engager dans cette voie. *C'est un métier contraignant à cause des horaires. Les salons sont ouverts du mardi au samedi avec deux journées continues les vendredis et les same-*



© Chlorophylle - Fotolia.com

dis. Il ne faut pas compter ses heures. C'est un métier que l'on doit faire par plaisir. On travaille pendant les vacances des autres, on ne fait jamais les ponts... Bien sûr ce n'est pas évident quand on a une vie de famille. Il faut s'organiser. Du coup, le dimanche est vraiment sacré.

FORMATION POUR DEVENIR COIFFEUR

La beauté des cheveux est une condition essentielle pour la beauté d'une femme. C'est pour cette raison que les salons de coiffure sont un des endroits préférés des femmes, où elles peuvent se faire bichonner et se relaxer pendant qu'on

est aux petits soins pour elles. Mais on ne devient pas coiffeur grâce à un tour de magie, et c'est un métier très délicat car les clientes sont très exigeantes. Pour devenir coiffeur, il faut obtenir le CAP coiffure ou suivre une formation de un an après le bac dans certains établissements. Le dossier scolaire fait office de sélection. Une fois le CAP obtenu, il y a deux mentions de spécialisation : celle de coloriste permanentiste et celle de styliste visagiste. Le CAP perruquier posticheur préparé en un an est une autre possibilité si on recherche la spécialisation après le CAP de coiffure. Etre perruquier posticheur consiste à fabriquer et à poser des perruques et des postiches en

matière synthétique ou à partir de cheveux naturels. Cette voie ouvre vers le marché du cinéma ou du théâtre. Si on projette de gérer un salon de coiffure, il faut obtenir le brevet de maîtrise, avec lequel on peut enseigner aux apprentis. Avec ce diplôme, les banques accordent plus facilement des prêts. C'est la chambre des métiers qui délivre ce brevet, et sa préparation se fait pendant deux ans. Le candidat pour le diplôme de

brevet de maîtrise doit être âgé d'au moins 19 ans et avoir un brevet professionnel ou avoir exercé dans le métier pendant au moins 5 ans.

ET POUR LES PASSIONNÉS...

Pour ceux qui sont passionnés, il existe plusieurs concours qui permettent de tester son talent. La Fédération Nationale de la Coiffure Française, par exemple, organise un « Mondial Coiffure beauté » : à vos ciseaux pour des épreuves techniques, avec réalisation de coiffures du soir, de couleurs, des épreuves catégorie mode,...

Les coiffeurs de Combs-la-Ville

- **COIFFURE DES DEUX MONDES**, 2 rue des Acacias.
- **COIFF'PRO**, coiffure à domicile. Tél. : 01.60.34.07.67
- **CÔTÉ COIFFURE**, Centre cial de l'Ormeau. Tél. : 01.60.60.90.54
- **ATELIER NEW STYL COIFFURE**, 57 rue Sermonoise. Tél. : 01.60.60.74.20. Mail : contact@ateliernewstyl.fr
- **DAVID ALEXIAN**, coiffeur mixte, 119 rue Sommeville. Tél. : 01.60.18.91.65
- **DOUNIA COIFFURE**, coiffeur mixte, 98 rue Sommeville
- **INES COIFFURE**, coiffeur mixte, esthétique, 18 place de l'An 2000. Tél. : 01.60.34.04.91
- **WOMENS'STUDIO**, coiffeur pour dames, 23 av. de la République. Tél. : 01.60.60.08.08
- **MOOVING COIFFURE**, coiffeur mixte, centre cial P. Picasso. Tél. : 01.60.60.58.38
- **SALON BEAUSOLEIL**, coiffeur pour hommes, 23 av. de Quincy. Tél. : 01.64.13.09.65
- **HAIR DU TEMPS**, coiffeur mixte, 95 rue Sommeville. Tél. : 01.60.18.91.01
- **LOOK ACTUEL**, coiffeur mixte, 10 rue P. et M. Curie. Tél. : 01.60.60.02.01
- **LES JARDINS DE LA COIFFURE**, coiffeur mixte, 91 rue Sermonoise. Tél. : 01.64.188.65.38
- **L'ESTHETIF**, coiffeur mixte et esthétique, centre cial de l'Abreuvoir. Tél. : 01.60.60.05.79 / www.esthetif.com

La plupart d'entre eux sont fermés le dimanche et le lundi.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'article sur les fleuristes du précédent *Rencontre*, le magasin de monsieur Bonnault est ouvert le lundi toute la journée, fermé le dimanche après-midi et appartient au réseau Interflora.

Joyeux Noël russe !

Le marché de Noël se déroulera les 10 et 11 décembre 2011. L'invité d'honneur cette année : la Russie.

Le sapin de Noël est un incontournable pour célébrer un Noël russe et sa décoration est très importante. Placé dans chaque maison, il est richement décoré de guirlandes et de boules multicolores. On en place également un, sur chaque place de village et dans toutes les écoles. Début janvier, tous les enfants s'y réunissent pour chanter et danser tout autour. Ils organisent des petits spectacles où *le Père Gel* et sa petite-fille sont les personnages principaux.

UN PÈRE NOËL VENU DU FROID

Célébrer un Noël russe, c'est adopter des traditions venues du grand froid. D'ailleurs, le Père Noël s'appelle *Père Gel* et il distribue tous les cadeaux aux enfants en compagnie de sa petite-fille nommée *Snegoroutchka* qui signifie *Jeune Fille des Neiges*. Habillée tout en bleu, elle porte une couronne. Les cadeaux sont généralement des petits paquets

contenant des friandises et de tout petits jouets.

CÉLÉBRER UN NOËL RUSSE

Pour célébrer un Noël russe, il faut attendre le sept janvier car cette date correspond au calendrier Julien. L'arrivée de Noël s'accompagne d'abord d'un long carême qui débute le 28 novembre. À partir de début janvier, les enfants se font une joie d'organiser chaque matin divers petits spectacles en l'honneur du tant attendu, Père Gel. Ce Noël orthodoxe réserve bien des surprises. Sur le marché, laissez vous tenter par le bœuf stroganoff ou une tasse de *bortsch*, une soupe traditionnelle servie en entrée. Elle est à base de betteraves et de légumes (haricots, chou, carottes, concombres, pommes de terre, oignons ou tomates) et de viande (poulet, porc ou bœuf). Sans oublier, champagne, foies gras et



ATTENTION

Aide au stationnement...

L'association des commerçants du marché municipal de Combs-la-Ville propose à titre expérimental pendant le mois de décembre un nouveau service. Une personne sera présente sur le parking du marché pour vous aider à trouver une place chaque jour de marché de 7h à 12h, et par la même occasion vous aider à vous garer correctement afin d'optimiser au maximum le parking. Cette personne vous aidera également à charger vos achats dans votre coffre. Si l'opération se révèle concluante, elle sera renouvelée.

autres traditions purement françaises. Infos pratiques : le Marché de Noël sera ouvert de 10h à 19h le samedi 10 et de 10h à 18h le dimanche 11 décembre 2011 sur la place du Souvenir, rue Sommeville. Le programme complet est joint à ce numéro de *Rencontre*.

Renseignements au 01 64 13 16 11.

Qui fera la plus belle bougie ?

Du 3 au 24 décembre participez au 2^{ème} concours de bougies décorées organisé par l'association de commerçants 2A2C.

L'Association des Commerçants 2A2C propose, en partenariat avec la ville de Combs-la-Ville et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne, un concours de bougies décorées. De 0 à 99 ans, habitant à Combs-la-Ville ou aux environs ; ce concours est ouvert à tous. Venez chercher votre bougie chez tous les commerçants participants et décorez-la au gré de vos envies. Sculptez, pailletez, coloriez... faites ce que vous voulez ! La remise de prix aura lieu le 13

janvier à 20h à l'Hôtel de Ville. De nombreux lots sont à gagner : console de jeu, coffret cadeau. Chaque enfant inscrit recevra un lot pour sa participation.

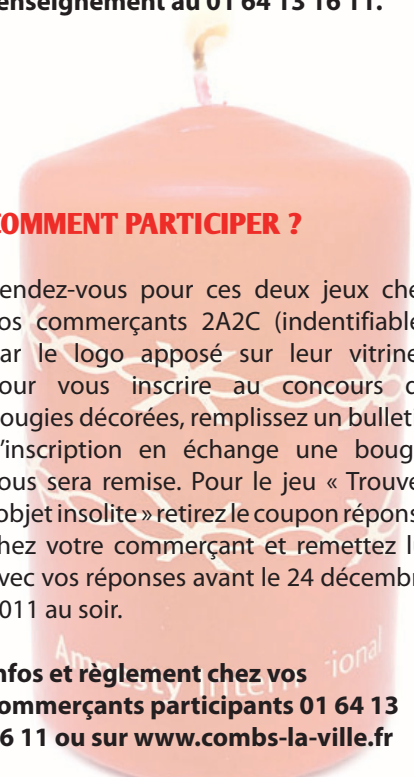
TROUVEZ L'OBJET INSOLITE

Ce n'est pas tout ! Vos commerçants 2A2C ont dissimulé dans leur vitrine un objet insolite qui n'a aucun rapport avec leur activité. Un indice : tous ces objets commencent par la lettre « A ». Plus vous trouverez d'objets insolites plus vous aurez de chances de gagner. Un tirage au sort aura lieu le 13 janvier 2012 à 20h parmi les personnes ayant donné un maximum de bonnes réponses. Nombreux lots à gagner, à vous de jouer !

COMMENT PARTICIPER ?

Rendez-vous pour ces deux jeux chez vos commerçants 2A2C (indéfinissables par le logo apposé sur leur vitrine). Pour vous inscrire au concours de bougies décorées, remplissez un bulletin d'inscription en échange une bougie vous sera remise. Pour le jeu « Trouvez l'objet insolite » retirez le coupon réponse chez votre commerçant et remettez lui avec vos réponses avant le 24 décembre 2011 au soir.

Infos et règlement chez vos commerçants participants 01 64 13 16 11 ou sur www.combs-la-ville.fr



Le Vieux Pays à l'honneur

Le quartier du Vieux Pays est un peu le quartier historique de la commune, celui du village initial, où le patrimoine briard est le plus présent.

Les membres du collège habitants du quartier Vieux Pays ont choisi d'assurer la co vice présidence à tour de rôle. C'est Laurent Quentin qui occupe le poste actuellement (cf. interview ci-contre).

PROJETS D'AMÉNAGEMENTS

Soucieux du devenir de la place de l'église, les habitants ont évoqué de ma-



Élément du patrimoine briard la place de l'église est au coeur du quartier Vieux Pays

nière régulière son devenir. La commune est très soucieuse de la rénovation de cette place élément important du bâti briard et donc du patrimoine de la ville. Certes le projet est à l'étude depuis un moment, mais il est important pour que la commune puisse agir, qu'elle trouve un accord avec certains des occupants de la place.

Suite à une demande des riverains de la rue Boissière et de la rue de Sommeville, des ralentisseurs ont été installés sur la rue Sommeville permettant de ralentir la vitesse à l'approche du tournant situé un

peu avant la place de l'église. Les habitants du conseil de quartier Vieux Pays ont souvent évoqué le déplacement du Foyer les roses vers le pré au Tilleuls et se sont tenus très régulièrement informés de l'avancement des travaux sur le site (nombre de résidents qui allaient être accueillis, mise en place du stationnement, organisation du ramassage des déchets,...).

Le questionnement a porté aussi sur le devenir du terrain situé dans le prolongement du cimetière. Situé entre la rue du Haut du Breuil et l'opération d'aménagement Hélios du promoteur ARC, ce terrain est réservé pour une extension future du cimetière. L'espace vert situé entre la rue du Haut du Breuil et la rue Jacques Chaban-Delmas sera conservé en tant qu'espace paysager végétal.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Les interrogations et questions du conseil de quartier Vieux Pays sur les aspects de propreté urbaines, ont permis de susciter la campagne de communication « Bien Vivre Ensemble » de 2011 (propreté des quartiers, passage du ramassage des ordures ménagères, déjections canines,...).

Laurent Quentin est le co Vice Président habitant du conseil de quartier Vieux Pays.



Que pensez-vous des conseils de quartier ?

C'est une initiative de démocratie locale et participative intéressante, une première dans la ville et ce n'est pas le cas partout. Ils constituent un échelon indispensable sur le plan de la démocratie locale comme pour l'expression du civisme au quotidien. C'est réellement un lieu de parole, de concertation, d'échange privilégié et il est intéressant d'associer de façon plus large la population à d'autres moments que lors des échéances électorales.

Comment travaillez-vous ? Quels sont les résultats ?

Nous nous voyons de manière informelle, ce sont des échanges spontanés, nous communiquons beaucoup par mails, c'est très actuel et ça fonctionne bien. Nous avons aussi des réunions programmées avec les services municipaux et les élus. Dans le quartier du vieux pays, les échanges portent sur de nombreux thèmes, au premier titre desquels celui de la circulation automobile et du stationnement. Les questions soulevées par le conseil de quartier ne peuvent pas toutes avoir de réponses immédiates ; il n'y a d'ailleurs pas de solution à tout. Mais ce qui me semble important dans la démarche des conseils de quartiers, c'est d'être écouté et d'avoir des interlocuteurs (services, élus) ouverts à la proposition. Dès lors, lorsqu'une demande est exposée en conseil de quartier et qu'elle se concrétise, cela est particulièrement satisfaisant.

Le quartier idéal, comment le définiriez-vous ?

C'est celui dans lequel je vis ! Avec une mixité de la population, une diversité dans les habitations (logements individuels et collectifs). Des services municipaux et des équipements scolaires, sportifs et culturels à portée de mains. Des commerces de proximité et surtout un quartier où l'on peut vivre tous ensemble avec nos cultures différentes. Je souhaite que beaucoup en profitent avec plaisir dans le respect de la diversité de tous ceux et celles qui y habitent, y travaillent, le fréquentent.

J.-C. Delmas l'homme qui voulait démocratiser l'équitation

“

Jean-Claude Delmas vit le cheval avec passion, ce n'est pas son métier d'origine, il travaillait auparavant pour le groupe France Télécom. De loisir, l'équitation est devenue son travail, il gère le centre équestre de Varennes-Jarcy depuis plusieurs années. C'est un lieu où l'équitation passionne puisqu'il accueille près de 500 cavaliers dont de nombreux Combs-la-Villais. Loisirs pour les uns, compétitions pour les autres, la pratique équestre les fascinent. Et chaque année de nouveaux adhérents franchissent le pas du centre situé dans un écrin de verdure, au cœur d'une réserve naturelle.

Une équitation accessible à tous avec enseignement adapté et disciplines variées

Notre domaine équestre est une structure familiale qui accueille tous publics confondus sans distinction d'origine ou de condition sociale. Notre volonté de démocratiser l'équitation en fait un lieu d'accueil, d'échange, de loisirs et de convivialité ! Ouvert à toutes et à tous à partir de 4 ans, le centre accueille les cavaliers tous les jours. Outre les disciplines olympiques (dressage, obstacle, complet) et les disciplines comme le hunter, le trec et l'at-

telage poneys, une section pony games a été créée en 2007. Les adultes débutants sont aussi les bienvenus. L'écurie est également une écurie de propriétaires.



Pas d'obstacle au handicap !

Avec la subvention qu'il reçoit du ministère des sports, Jean-Claude Delmas a mis en place un accueil de personnes autistes. Le contact avec l'animal peut se révéler un aide-soignant très compétent. Avec l'équithérapie, le cheval est une source de bienfaits pour le corps et surtout pour l'esprit.

Une équipe de compétition performante !

Les 13 cavaliers sélectionnés pour le championnat de France des clubs 2011 à Lamotte-Beuvron et les 5 médailles récoltées font du centre le 2^{ème} club de France et le 1^{er} de l'Essonne !

Centre équestre, 44 rue Boiëldieu à Varennes-Jarcy. Tél : 01 69 00 65 65. Email : centreequestre.varennesjarcy@wanadoo.fr / Site internet : <http://equitation.varennes.pagesperso-orange.fr>

”



Les enfants sont accueillis par une équipe sérieuse et dynamique en toute sécurité pendant leur cours mais aussi pendant les stages à la semaine (vacances scolaires).



Pour les plus grands, des coaching d'une semaine sont organisés avec des entraînements intensifs à la compétition et des passages d'exams (Galop 1 à 7).



EVENEMENT

Exposition «Dans les coulisses du théâtre, histoire d'une compagnie»

Exposition au Château de la Fresnaye jusqu'au 18 décembre 2011.

À l'occasion de ses 30 ans d'existence, la compagnie des Châteaux de Sable offre de découvrir l'univers du théâtre et de ses coulisses. Costumes, masques, décors, affiches, cette exposition permet de révéler l'envers du décor et rend hommage à tous les métiers de l'ombre qui font la réussite d'une représentation.

Exposition ouverte du mercredi au dimanche de 14h à 18h. Ouverture exceptionnelle les 10 et 11 décembre de 10h à 18h sans interruption.

Renseignements 01 60 34 27 62 / 65

Apprendre à nager autrement

L'équipe des éducateurs sportifs municipaux qui s'occupent de l'activité natation propose depuis la rentrée 2011, un projet pédagogique autour de l'eau et de l'environnement. Cet outil est indispensable à la découverte du milieu aquatique et à l'apprentissage de la natation, pour les maîtres-nageurs, les professeurs d'école, les élèves et les parents.

Les activités aquatiques et la natation font partie intégrante de l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école. Les enfants, des écoles de la ville de la maternelle au CE2, se rendent une à deux fois par semaine à la piscine municipale pour y apprendre à nager mais pas seulement... Pour y découvrir aussi les mers, les océans et la richesse des fonds marins fragilisés par la pollution.

MIEL, LE PETIT POISSON QUI EXPLORE LES FONDS MARINS

Miel est un petit poisson qui doit traverser les mers et les océans pour constater les dégâts de la pollution sur les fonds

marins. Avec ce petit poisson et sa bande d'amis, les enfants vont découvrir le milieu aquatique pour plusieurs raisons : les principales étant la sécurité de l'enfant dans le milieu aquatique, l'aisance dans ce milieu (pouvoir sauter, aller sous l'eau au fond de la piscine, remonter des objets...), l'apprentissage des techniques de nages, pour une orientation sportive de l'activité (compétition, water-polo, natation synchronisé...) ou simplement le plaisir de savoir bien



nager. Tout au long de ces 45 séances (ce qui permet de respecter le rythme d'apprentissage de l'enfant) de natation des notions de géographie et d'environnement seront abordés.

Au travers des missions du poisson toute la démarche pédagogique de l'Education nationale est suivie et les tests départementaux sont validés en même

temps. À ce titre il sera remis à chaque élève des diplômes validant chaque niveau de progression qui lui permettra de s'auto-évaluer de façon ludique. Ces informations sur le niveau de familiarisation, d'autonomie ou de technique de nage sont primordiales dans la définition d'un savoir nager. Il est indispensable de posséder des qualités de nageur pour toutes les activités actuelles, qu'elles soient de loisirs ou professionnelles.

CERISE SUR LE GÂTEAU !

Ce projet pédagogique municipal autour de l'eau et l'environnement a été envoyé aux trois aquariums d'Île de France. L'aquarium SEA LIFE a porté un grand intérêt à sa lecture et a décidé d'offrir plus de 300 places aux enfants des classes de CE2. Ils pourront s'y rendre accompagnés de leurs parents (de décembre 2011 à février 2012) et découvriront les richesses du monde marin et l'importance de leur protection !

Renseignement au 01 60 60 15 60. Sealife : www.visitsealife.com

Ateliers à l'espace multimédia du BIJ

Willie, la nouvelle animatrice du Bureau Information Jeunesse (BIJ) vous propose deux ateliers multimédia pendant les vacances de Noël.

Ils auront lieu le mardi 20 décembre de 10h30 à 12h30 et le mercredi 21 décembre de 10h30 à 12h30. Objectif : personnaliser votre t-shirt. Fournir un t-shirt (blanc de préférence) et venir avec une idée en tête ou sur papier, pour gagner du temps. Des logiciels de dessin,

de retouche d'image, et éventuellement de l'appareil photo numérique seront utilisés pour créer les motifs ensuite imprimés sur du papier transfert, puis si le temps le permet transférés sur le t-shirt pour ceux qui l'auront avec eux.

Atelier pour les 12 - 17 ans – Attention cinq places par session.

Renseignement au 01 60 60 96 60 BIJ, 1 avenue de la République.

Blog : www.clic-la-ville.fr ou

FB : www.facebook.fr/cliclaville

«Actu.» Tremplin 16-20 ans



L'atelier MAO permet de créer de la musique sur ordinateur et de réaliser des CD

Les animateurs du Tremplin 16-20 ans vous attendent pour une semaine pleine d'animations du 19 au 23 décembre 2011 de 10h à 12h et de 14h30 à 19h. Au programme : sorties, ciné, ateliers... L'atelier MAO (musique assistée par ordinateur) fonctionnera le matin, les animateurs l'avaient déjà animé pendant les vacances d'octobre, les jeunes ont répondu présent, il est donc reconduit.

Une animatrice, Dominique Latchoumanin, récemment arrivée interviendra tous les après-midis et pendant les vacances scolaires (petite touche féminine

de retouche d'image, et éventuellement de l'appareil photo numérique seront utilisés pour créer les motifs ensuite imprimés sur du papier transfert, puis si le temps le permet transférés sur le t-shirt pour ceux qui l'auront avec eux.

CAP' PROJET

Le groupe Cap'Projet a accueilli de nouveaux jeunes motivés pour réaliser et examiner des projets culturels, sportifs, de loisirs ou d'animations. Deux projets sont actuellement en cours de réalisation. Celui de Jean-Philippe Montignac dit «Tipipo» qui consiste à réaliser un album reggae dance soul de six titres dont la sortie est prévue courant 2012 et celui de Nadia Berz intitulé «Le corps de la femme à travers les âges». Son objectif est l'exposition de photographies noir et blanc réalisées à partir d'appareils fabriqués appelés *sténopées*. En attendant une exposition au Château de la Fresnaye en 2013, elle proposera un atelier de fabrication de *sténopées* au Tremplin 16-20 ans durant les vacances d'hiver. Les projets d'intérêt personnel, à caractère commercial ou à but lucratif ne sont pas financés.

Renseignements au 01 64 13 16 20

EN BREF

Portes ouvertes de l'Ecole Municipale des Sports (EMS)

L'Ecole Municipale des Sports ouvre ses portes du 5 au 10 décembre 2011 aux parents des enfants qui y sont inscrits, dans les complexes sportifs Paloisel et Cartier et à la piscine municipale. Ils pourront ainsi assister aux séances habituelles de leurs enfants.

Renseignements : 01 60 34 27 58

Cross de Sénart

Le dimanche 8 janvier, le CACV Athlétisme, organise sur le site de la Borne blanche le cross de Sénart 2012.

Au programme : neuf courses entre 9h15 et 12h30 (retrait des dossards à partir de 8 heures). Pour les non licenciés FFA, fournir un certificat médical de non contre-indication à la course à pied en compétition de moins d'un an.

Inscriptions : 01 69 89 24 70 ou au 06 75 33 38 91 ou par mail veronique.venet@free.fr

Informations : www.scba-athle.com.

Le CACV athlétisme organise également les poussinades. Une animation au gymnase Jacques Cartier pour les catégories Eveil Athlé et Poussins à laquelle ont participé l'an dernier 133 enfants des clubs voisins de Savigny le temple, Moissy, Brie-Comte-Robert et Le Mée. Rendez-vous le samedi 10 décembre 2011.

Renseignements : 01 64 13 45 24

Soirée Brainstorm

La ludothèque propose une soirée jeux en familles (Brainstorm) le 9 décembre 2011 de 19h30 à 22h30.

Inscription gratuite et obligatoire auprès de la ludothèque Mil'Jeux, allée des Lutins ou 01 60 60 25 44.

Le Conte fait toujours rêver à Combs-la-Ville

Parce que l'art du conte transporte les imaginaires, les enfants (à partir de 3 ans) sont invités à venir écouter des contes à la médiathèque tous les mercredis à 11h dans le cadre de l'heure du conte. C'est un moment très attendu par les jeunes oreilles, qui découvriront avec les bibliothécaires jeunesse et les conteurs amateurs de l'association « Au Fil des Contes » les plus merveilleuses, les plus magiques, les plus effroyables ou les plus drôles histoires de France et d'ailleurs, racontées avec passion pour aiguïser l'imagination. Les mercredis 7 et 21 décembre, les enfants de 5 ans et plus sont attendus par l'association Au fil des Contes, les mercredis 14 et 28 décembre ce sera au tour des enfants de 3 à 5 ans

LA CARAVANE DES CONTES

Le samedi 10 décembre à 15h30, la Caravane qui porte l'art du conte au delà de

nos frontières, fera une halte à l'espace 2000 de Quincy-sous-Sénart. Le collectif des conteurs de l'atelier municipal l'Art du conte, vous offrira plus d'une heure de contes (à partir de 4 ans).

PAS DE CONTE SANS VEILLÉE

La médiathèque le sait bien et organise donc une veillée contes le samedi 17 décembre 2011 à 15h30 à la médiathèque pour le jeune public, les bibliothécaires de la section jeunesse vous proposent une veillée contes autour d'un goûter. Entrée libre. Réservation conseillée au 01 64 88 61 53.

FORMATION AUTOUR DU CONTE

Grâce au partenariat mis en place avec la ville de Lieusaint, une initiation au conte pour débutants est possible sous forme de stages gratuits. Le prochain aura lieu

les samedis 14 et 21 janvier 2012 au Jardin Comédien – 53 bis rue de Paris à Lieusaint. Les inscriptions se font auprès du service culturel de Lieusaint au 01 60 60 97 51.

FORMATION POUR LES CONTEURS CONFIRMÉS

Les conteurs confirmés peuvent participer à l'atelier municipal «l'Art du conte», qui se réunit à la Maison de Quartier des Quincarnelles, 10 avenue Jean Jaurès, dans le cadre de la Caravane des contes, le 2ème mercredi de chaque mois de 19h à 22h. Prochaines dates : mercredi 14 décembre 2011, mercredi 11 janvier 2012, mercredi 8 février, mercredi 14 mars, mercredi 11 avril, mercredi 9 mai, mercredi 13 juin. L'atelier est gratuit, il suffit de s'inscrire auprès de la Direction de l'Animation Culturelle et Festive au 01 60 34 27 63 / 59.



LE COIN LIVRES ET CD

Pour les enfants :



Veillées de Noël au coin du feu - Eveil et Découvertes, 2010.

Dix contes traditionnels (Dickens, les frères Grimm, Andersen, etc.) illustrés de peintures et gravures de la première moitié du XXe siècle sont réunis autour de quatre grands thèmes : les merveilles de la nuit de Noël, autour du sapin, cristaux et flocons, les jouets de Noël.

Pour les adultes :

Pains d'épices - Textes et recettes, Laurence Dalon - SAEP, 2010

Parfait à Noël pour régaler famille et amis, ce livre vous propose de multiples variations autour du pain d'épices.



Foie gras - Recettes et textes de Julie Soucaïl - SAEP, 2009.

Comment le choisir ou le préparer soi-même, comment le conserver, l'accorder, et surtout comment le cuisiner !

CD :

Histoires de Noël - Eveil et Découvertes, 2009

Plongez dans la magie ancestrale de Noël à travers neuf histoires drôles, tendres et émouvantes : Le Père Noël gourmand ; La Sorcière de Noël ; La Grande fatigue des rennes... Installez-vous confortablement dans votre fauteuil et écoutez ces contes de Noël.



15ème Tournoi international de gymnastique artistique féminine : le Canada « Champion toutes catégories » !

Les 11 et 12 novembre dernier s'est déroulé, dans un gymnase comble, le 15ème Tournoi International de Gymnastique Artistique Féminine !

La Suisse, la Pologne, les Pays Bas, le Canada et bien sur la France ainsi que les grands clubs français ont répondu présents à ce tournoi qui fait la fierté du club depuis quinze ans.

Entre deux shows époustouffants des BMX Freestyl'air (acrobaties en vtt) et des spectacles de danse, cette année a vu la consécration du Canada venu en force avec quatre équipes !

Il faut dire que le Canada, tout comme la France prépare le « Test Event » de janvier, qualificatif pour les J.O. de Londres 2012.

Le Canada 1 (équipe Nationale) décroche la médaille d'or par équipe en Junior suivi du pôle France INSEEP et du « Futures Gymnastics Center » (Canada). Combs-la-Ville se place 10ème/12.

En Individuel Junior, sans surprise, les deux premières places reviennent aux Canadiennes Victoria Moors et Sabrina Gill de l'équipe Nationale, La France décroche tout de même le bronze grâce à Doriane Thobie, une des meilleures gymnastes françaises. Les Combs-la-Villaises, Maureen Pagno, Maïwen Meluse et Chloé Bonotte ne déméritent pas et terminent 16, 19 et 21ème sur 33. En individuel Espoir, âgée de seulement 11 ans, la jeune canadienne Rose Kalam Woo monte sur la plus

haute marche du podium et a l'honneur de conclure le tournoi avec un programme au sol de toute beauté, faisant ressortir un talent plus que prometteur...

Aux finales par agrès, les Canadiennes n'ont encore une fois laissées aucune chance aux autres nations et décrochent les quatre médailles d'or !

D'autres photos et tous les résultats sur www.cacv-gym.com

Cet événement d'ampleur nationale (l'un des quatre tournois officiellement reconnus en France par la FFG !) mobilise un grand nombre de personnes et nous tenons particulièrement à remercier tous les bénévoles et sponsors ainsi que notre Député Maire Geoffroy et Gilles Alapetite maire adjoint chargé des sports qui nous soutiennent années après années et que nous avons eu l'honneur de recevoir sur le tournoi. Sans eux, rien ne serait possible...

UN PETIT BÉMOL...

Victime de son succès, pour la première fois, le club a été confronté à une affluence exceptionnelle et a dû refuser des entrées. Même si cela témoigne d'un intérêt grandissant du public pour ce sport si exigeant, nous tenons à présenter nos excuses aux personnes qui se sont déplacées et qui n'ont pu assister au spectacle.

Chorus musica en concert

L'association Chorus Musica s'exporte régulièrement l'été dans le Val de Loire et plus précisément dans le Sancerrois. C'est là qu'elle a recueilli les faveurs de la presse locale dont nous faisons l'écho aujourd'hui.

«Depuis 2003, Elisabeth Rondeau, directrice artistique et pianiste de l'association organise un stage été de chant choral d'une durée de six jours. À l'issue de ce stage une représentation

est donnée en l'église Notre-Dame de Sancerre. Les 36 stagiaires sous la direction d'Anne Rich et d'Elisabeth Rondeau, ont interprété un répertoire en passant de Bach à Vivaldi, de Hahn à Pivone et aussi quelques chansons françaises. Le public nombreux a beaucoup apprécié et l'excellente acoustique de ce magnifique édifice religieux du Piton est en partie responsable aussi de ce succès. Le rendez-vous est déjà pris pour 2012».

© Yves Paillard, journaliste à «La Voix du Sancerrois»



Révosoleil

La perspective de découvrir le Sud Ouest de l'Angleterre vous séduit ? Alors n'hésitez pas à nous demander le détail du voyage de cinq jours que nous organisons (départ en car de Combs-la-Ville). Au programme : Winchester, Oxford, Les Costwolds, l'île de Wight, le site de Stonehenge, Salisbury et Brighton.

Renseignement Jeannine JUNG au 01 60 60 53 19 et 06 80 07 04 34 ou sur www.revosoleil.com

Scène nationale de Sénart

Le grand C - Cie Xy - du 9 au 14 décembre à La Coupole : spectacle arts de la piste avec 17 acrobates prodigieux. Lancers, chutes, constructions, déconstructions, colonnes et pyramides s'enchaînent à toute berzingue et la poésie affleure de l'enchevêtrement de ces corps en tension, vibrants et virtuoses. De la prouesse à l'état pur ! Tarif spécial famille : 14,50 € la place (au lieu de 22,50 €).

Musique classique avec l'Orchestre Les Siècles : Mozart sous la direction de François-Xavier Roth le 16 décembre à La Coupole

Réservations au 01 60 34 53 60 www.scenenationale-senart.com

Karaté : Anthony Giraudeau remporte la Coupe de France

Médaillé d'argent il y a un mois en Malaisie, à l'occasion des championnats du monde de karaté Espoirs, Anthony Giraudeau (2^{ème} en partant de la gauche sur le podium), licencié au CACV Karaté de Combs-la-Ville a complété son palmarès en remportant la Coupe de France. Et son club a par ailleurs décroché cinq autres médailles.

les seniors garçons sont montés sur la deuxième marche du podium. Enfin, Combs-la-Ville est reparti avec trois médailles de bronze : chez les seniors garçons moins de 68 kg, avec Sofiane Agoudjil, chez les seniors garçons plus de 78 kg, avec Clément Besnier et enfin chez les seniors filles plus de 60 kg, avec Sana Salhi. Une belle moisson de médailles.

SIX MÉDAILLES : DEUX D'OR, UNE D'ARGENT ET TROIS DE BRONZE POUR LE CACV KARATÉ

L'or, c'était pour Anthony Giraudeau. Vice-champion du monde en titre, le Seine-et-Marnais a remporté logiquement la Coupe de France chez les moins de 78 kg. La deuxième médaille d'or est revenue aux seniors filles du CACV, qui remportent la compétition par équipes.

Par équipes toujours,



Médaillé d'argent aux championnats du monde, le karatéka de Combs-la-Ville Anthony Giraudeau remporte la Coupe de France

© Denis Boulanger, FFKDA

Une gestion Saine et Rigoureuse

De nombreux détracteurs, notamment notre opposition municipale, s'évertuent à faire la démonstration que les moyens des collectivités, en raison des orientations du gouvernement et du contexte actuel, ne permettent pas de subvenir aux besoins des populations qu'elles gèrent. Il est important d'entendre que tout gestionnaire sérieux est capable d'identifier une règle claire et sans ambiguïté : « Ne pas dépenser plus que l'on ne possède » ! Telle est la règle appliquée sur notre commune par un exécutif rigoureux, qui sait adapter son action et adopter les décisions qui s'imposent pour une saine gestion des deniers publics.

La chambre régionale des comptes atteste de notre très bonne maîtrise de la dépense publique au travers du rapport qu'elle a rendu, le 21 octobre dernier, qui porte d'ailleurs

Les orientations budgétaires 2012.

Le conseil municipal de novembre fut l'occasion du débat pour définir les orientations budgétaires 2012. Il est intéressant de comparer ce débat avec celui de l'an passé. Quelles étaient les annonces de l'an passé ? 2 projets majeurs : extension de l'école de la Tour d'Aleron, vidéosurveillance. Un an plus tard, aucun de ces projets n'a vu le jour. La crèche du Pré au Cheval annoncée en 2010 n'est relancée qu'en 2012. Chaque année, à grand renfort de communication, on nous annonce des projets qui, finalement, ne voient pas le jour. Peu importe, ils feront l'objet de nouvelles annonces pour donner l'illusion du mouvement. Comme chaque année, on a droit à la vente d'un bien de la commune pour injecter des moyens financiers dans le budget. Le projet de la crèche a évolué. On avait eu l'espoir avec cet équipement qu'il y aurait un développement significatif du nombre de places d'accueil. En fait, il va remplacer 3 équipements actuels : la mini crèche le Verseau, la mini crèche Soleil et la crèche parentale. Au bout, il n'y aura qu'une dizaine de places en plus. On y perdra aussi en qualité de services. Là où il y avait 3 équipements à taille humaine, nous n'aurons qu'un seul équipe-

ment avec une quarantaine de berceaux. On y perdra en qualité. Le personnel d'encadrement ne disposera plus du temps nécessaire pour nouer des relations de confiance avec les parents. Le principal poste de dépense concerne les frais de personnel. L'an passé, pour atteindre un objectif de 0% d'augmentation de ce poste, le maire avait annoncé la réduction des vacations, des heures supplémentaires, la diminution des prestations sous-traitées, les reclassements internes. Cette année, le maire annonce la même ambition. Aucune information sur le « comment y arriver ». Or, l'exercice qui consiste à vouloir comprimer chaque année la masse salariale en agissant sur les heures supplémentaires et la réduction des prestations trouve rapidement une limite sauf à mettre en péril le service rendu à la population. À toutes ces interrogations, nous n'avons pas eu de réponse satisfaisante. Pendant ce temps, les projets comme le marché ou la place de l'église n'avancent toujours pas.

Autour de Guy Geoffroy, les 27 élus de la majorité municipale

P. Sainsard, B. Auzanneau, C. Torre, R. Zallio, M-C. Barthès, F. André, C. Gauthier, M-J. Dunand mieuxvivreacombs@laposte.com

Principales délibérations du Conseil municipal du 21 novembre 2011

- Décision modificative n°3 au Budget Primitif 2011
- Tarification des services pour l'année 2012
- Débat d'orientation budgétaire : exercice 2012
- Attribution de l'indemnité de conseil au comptable de la commune
- Modification du tableau des effectifs du personnel communal
- Renouvellement du Contrat d'assurance relatif à la couverture des risques statutaires du personnel.
- Attribution de subventions aux associations locales
- Demande de subvention à la Région pour les opérations de renouvellement urbain (1ère tranche 2012).
- Convention avec le Conseil Général de Seine et Marne pour l'entretien des plantations sur la RD 48
- Modification de la liste des équipements et services reconnus d'intérêt commun du San de Sénart.



DATES

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

le 12 décembre 2011 à 20h à l'hôtel de ville

PERMANENCES DES ELUS

les vendredis soirs de 17h30 à 18h30 à l'Hôtel de Ville

- **9 décembre** : J. Derré, maire-adjoint et P. T. Essoungou, conseiller municipal
- **16 décembre** : G. Rackelboom, maire-adjoint et J. Bredas, conseillère municipale
- **23 et 30 décembre** : pas de permanence



LE POINT SUR...

Inscription sur les listes électorales

Inscription sur les listes électorales : en ligne, c'est plus simple

Pour voter en 2012, c'est avant le 31 décembre 2011 qu'il faut s'inscrire.

Les citoyens combs-la-villais peuvent désormais demander leur inscription sur les listes électorales par Internet. Cette démarche plus simple et plus rapide permet d'éviter un déplacement en mairie.

La démarche à suivre est simple :

- créer son compte «mon.service-public» en quelques clics sur www.mon.service-public.fr
- accéder à la démarche en ligne Inscription sur les listes électorales

puis se laisser guider.

La création est gratuite et le compte est sécurisé. Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ainsi que d'un justificatif de domicile.

Ce service en ligne permet de :

- demander son inscription, pour la première fois sur les listes électorales. Cette inscription ne concerne pas les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans, qui sont inscrits d'office.
- demander son inscription sur de nouvelles listes, au titre du domicile réel suite à un déménagement à l'intérieur d'une même commune française.

- demander son inscription sur de nouvelles listes en cas de changement de commune d'inscription (inscription au titre de la résidence pour les personnes souhaitant s'inscrire dans une commune où ils ont une résidence depuis 6 mois)
- L'inscription sur les listes électorales est possible à tout moment de l'année mais la personne qui s'inscrit ne pourra voter qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante (après révision annuelle des listes électorales). Pour 2012, c'est donc maintenant qu'il faut s'inscrire et avant le 31 décembre 2011.

Renseignements : 01 64 13 16 67 ou www.combs-la-ville.fr

Bon à savoir

Fermetures de certains services municipaux pour les fêtes de fin d'année !

Le Bureau Information Jeunesse et le Tremplin 16-20 ans seront fermés du 26 décembre 2011 au 2 janvier 2012 inclus.

Le centre d'activités sociales Trait d'Union et la ludothèque seront fermés du 19 décembre 2011 au 1^{er} janvier 2012 inclus.

La médiathèque sera fermée les après-midis des 24 et 31 décembre 2011 (ouverte le matin de 10h à 12h30). Puis pour inventaire du 3 au 7 janvier 2012 inclus.

Le service Prévention sera fermé les 26 décembre et 2 janvier.

Les crèches sont fermés du 26 au 30 décembre.

Inscriptions

Il reste des places dans les accueils de loisirs durant les vacances de Noël (du 19 décembre au 2 janvier inclus), vous devez remettre le bulletin de pré-inscription sur les accueils de loisirs ou dans la boîte aux lettres «Régie» de la mairie de toute urgence.

Vous pouvez également vous inscrire pour les accueils de loisirs des vacances d'hiver programmées du 27 février au 9 mars 2012. Il suffit de remettre le bulletin de pré-inscription sur les accueils de loisirs ou dans la boîte aux lettres «Régie» de la mairie.

Service Enfance : 01 64 13 16 81

Etat civil

NAISSANCES :

Ilhan Carle, Mélia Monteiro,
Nathan Chartier, Noam Delplace
Clément Philippe, Mathéo Gaudisson
Marie Berton,
Mbelafani Tshibusu Mfuamba
Méline Mazouni, Sofiane Maouche
Inaya Sy, Élie Audoux
Lohan Souleils Corandi, Esteben Bachy
Nassim Khelfaoui, Maïwenn de Tinténiac
René Kouyate, Yanis Kennouche
Gabriel Friscaro

MARIAGES :

Benjamin Lisik et Delphine Rengnez
Christian Commaret et Odile Leguay

DÉCÈS :

Sophie Klein (50 ans)
Pierre Tindy (85 ans)
Jean Le Duc (86 ans)
Georgette Juston veuve Rousseau (102 ans)
Solange Sarlandie épouse Pennec (73 ans)
Gérard Morez (82 ans)
Gisèle Lafleur veuve Rodriguez (76 ans)
Philippe Albert (69 ans)
Gérard Huguenet (65 ans)
Raymond Paris (85 ans)

Pratique

HÔTEL DE VILLE DE COMBS-LA-VILLE

Place de l'Hôtel de Ville
77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tél. : 01 64 13 16 00

OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

- du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 14h à 17h (accueil de la mairie ouvert jusqu'à 18h sauf le vendredi jusqu'à 18h30)
- le samedi de 8h45 à 11h45

Le service Formalités administratives est fermé le mardi après-midi, le service Enfance-scolaire et le service Urbanisme sont fermés les mardi et jeudi après-midis.

SERVICES DE GARDE

Médecins : deux services de garde de médecins généralistes fonctionnent la nuit (de 19h à 7h), les dimanches et les jours fériés en l'absence de votre médecin traitant :

- Médecins d'Urgence 77 : 0 825 826 505
- SOS Médecins : 0 820 077 505

Pharmacies : les pharmaciens de Combs-la-Ville assurent une permanence tous les lundis matins à tour de rôle. La liste est affichée sur leurs vitrines (39 15 appel).



Retrouvez Rencontre à Combs sur www.combs-la-ville.fr

Créateur Paysagiste

A.HUPET COMBS LA VILLE

Pavages, Rocailles, Bassins,
Cascades, Clôtures,
Gazon de plaquage

Services + : -50% d'impôts
Taille du jardin et entretien du bassin

06 86 70 95 47
01 60 60 42 70

Adhérent Professionnels à domicile
Agrément n°270 608 / F 064 / S197

 **SENART SERVICES**
01 64 88 60 56
www.senartservices.fr

 **services à la personne**

Ménage-repassage.
Jardinage.
Garde d'enfants de plus +3 ans.
Et d'autres services à domicile

 **24 RUE DE LA MARE AUX POIRIERS Services**
77380 COMBS LA VILLE agrément simple n°N/220610/F/077/S/087



Halte aux courants d'air !

CHANGEZ VOS FENETRES AVANT L'HIVER

Respect des délais et propreté assurés

Contactez-nous au 01 64 13 66 13

www.ipf-renovation.fr **Show-room / Devis offert** nicole.rousselot@ipf-renovation.fr

ZAC de l'Ormeau 18 rue Pierre et Marie Curie 77380 COMBS LA VILLE



Immo77

Agence Immobilière



Déménagement

en Janvier ...

01.60.60.82.82

www.immo-77.fr